



Banque Nationale de Données
Rapport statistique - Fonction publique hospitalière

2023



CNRACL
La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers
PRÉVENTION

Rapport statistique 2023 - Fonction publique hospitalière

La Banque Nationale de Données (BND) est un entrepôt de données qui recueille les accidents et les maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale issus de l'outil PRORISQ mis gratuitement à disposition des collectivités hospitalières et territoriales pour la gestion du risque professionnel.

Ces rapports s'inscrivent dans la mission dévolue au Fonds national de prévention (FNP) des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNRACL d'établir, au plan national, les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles constatées dans les collectivités et établissements en tenant compte de leurs causes et des circonstances dans lesquelles ils sont survenus, de leur fréquence et de leurs effets (articles L 814-1 et L 814-2 du Code général de la fonction publique).



Résultats présentés en **données brutes**

Connaissance des accidents et des maladies professionnelles : nature, circonstance, poids sur le type d'effectifs impactés



4 rapports annuels :

- Données générales
- Données hospitalières
- Données territoriales
- Données des Services d'incendie et de secours (SIS)



Ciblage et évaluation de démarches de prévention

DEFINITIONS

Taux de gravité (TG)

Permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt} \times 1\,000}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de couverture

Effectif couvert par la Banque nationale de données rapporté à l'effectif total de la CNRACL.



Taux de sinistralité (TS)

Calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'évènement avec arrêts} \times 1\,000\,000}{\text{Heures travaillées}}$$



DONNEES GLOBALES

TF : 23 TG : 1,4

Taux de couverture :

299 806 agents soit
30,2% des actifs hospitaliers

▲+25,9%

Baisse de l'ensemble des indicateurs depuis 2019

TF : -8,6% par rapport à 2022
TS : -4,6% par rapport à 2022
TG : -13,5% par rapport à 2022



Nombre de jours d'arrêt : 683 373

Durée moyenne des arrêts : 63j

21 858 évènements

▼
49,6% avec arrêt



84,0% accidents de service

18 360 évènements

47,9% avec arrêt

Taux de sinistralité : 6,1%



7,4% accidents de trajet

1 619 évènements

53,7% avec arrêt

Taux de sinistralité : 0,5%



8,6% maladies professionnelles

1 879 évènements

62,4% avec arrêt

Taux de sinistralité : 0,6%

Un nombre d'évènements en hausse de 22,7% par rapport à 2022.

Une évolution de 17,5% des évènements avec arrêt avec une durée moyenne d'arrêts en diminution de 4 jours par rapport à 2022.

Les indicateurs clés :



Les centres hospitaliers généraux concentrent 47,0% des évènements pour 33% des effectifs couverts.

Sinistralité la plus forte

Ets pub caractere sanitaire social
(9,9%)

Taux de fréquence le plus important

Centres d'hébergement pour
personnes âgées
(33,9)

Taux de gravité le plus élevé

Centres d'hébergement pour
personnes âgées
(2,5)



Collectivités de moins de 50 agents
(8,9%)

Collectivités de moins de 50 agents
(33,1)

Collectivités de moins de 50 agents
(2,5)



ACCIDENTS DE SERVICE

TF : 18,3 TG : 1,0

18 360 évènements

47,9% avec arrêt

QUAND

16,2% entre 8h et 10h
20,1% entre 10h et 12h

Taux de sinistralité
6,1%

-5% / 2022

QUOI

Douleurs/ lumbago : 23,8% - 47j arrêts moy.
Contusions / hématomes : 20,3% - 46j arrêts moy.

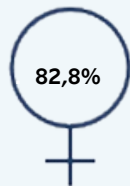
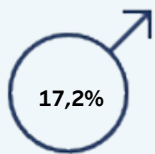
COMMENT

Manutention de malades : 20%
Chute de plain-pied : 13%

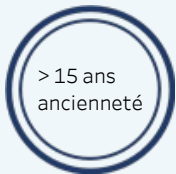
CAUSES

Mobilisation du malade : 18,5%
Circulation dans les locaux : 10,3%

PROFILS



Les plus touchés



en nombre d'A.S

en durée d'arrêt



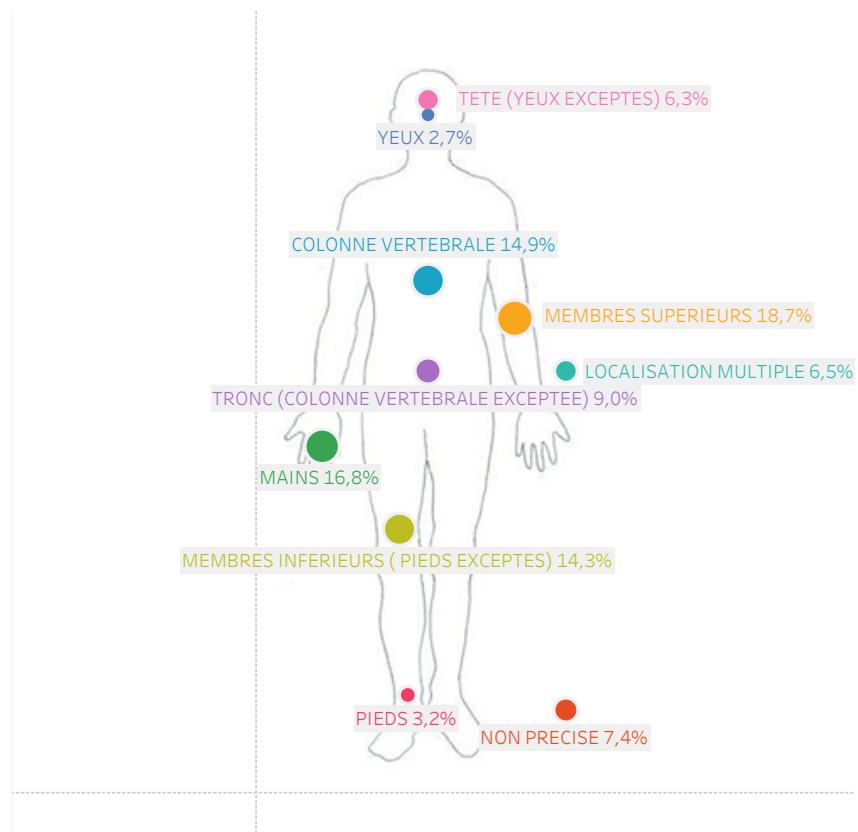
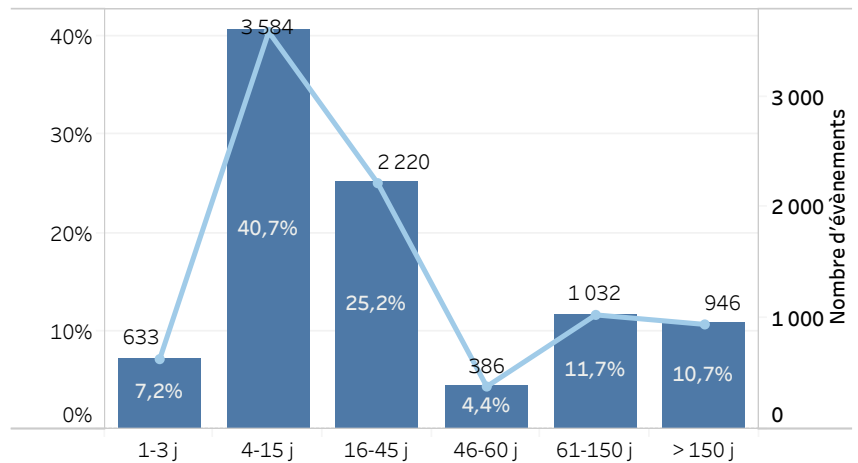
Filière soins : 66%
des évènements*

(Hors "non précisé")



MEDICAUX HOSPITALIERS :
moyenne de 101j d'arrêt

Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt





ACCIDENTS DE TRAJET

TF : 1,8 TG : N.S

1 619 événements

53,7% avec arrêt

Nombre de jours d'arrêts : 37 606 j
Durée moyenne des arrêts : 43,2 j



TG non significatif
Risque non lié à la durée de travail mais aux trajets

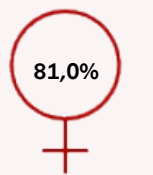
Taux de sinistralité
0,5%

+1%/2022

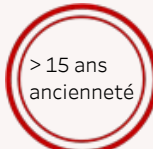


L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct (temps ou distance) entre le domicile et le lieu de travail, il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

PROFILS



Les plus touchés



en nombre d'A.T

en durée d'arrêt



Filière soins : 62%
des événements*

(Hors "non précisé")



Filière éducative et sociale :
moyenne de 55j d'arrêt

QUOI

Contusions / hématomes : 33,8% - 36 j arrêt
Atteintes ostéo-articulaire et musculaire :
19,8% - 26 j arrêt

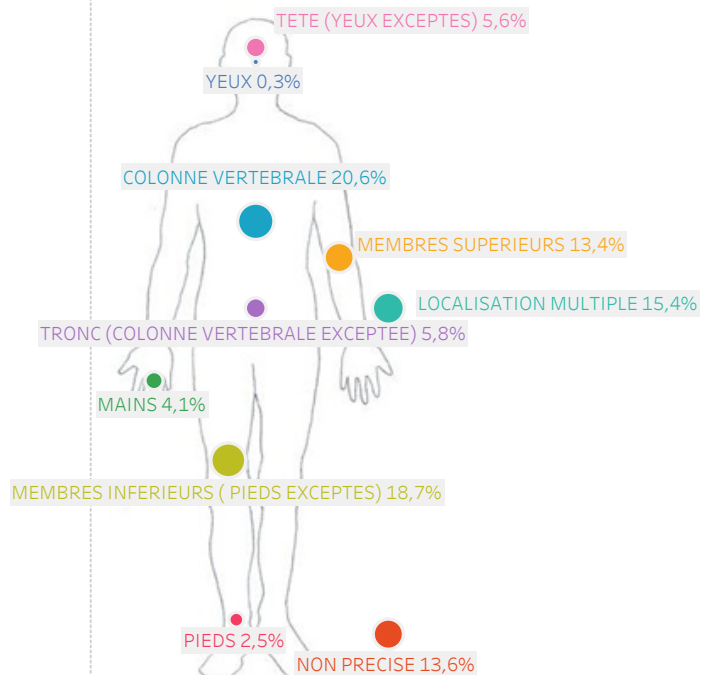
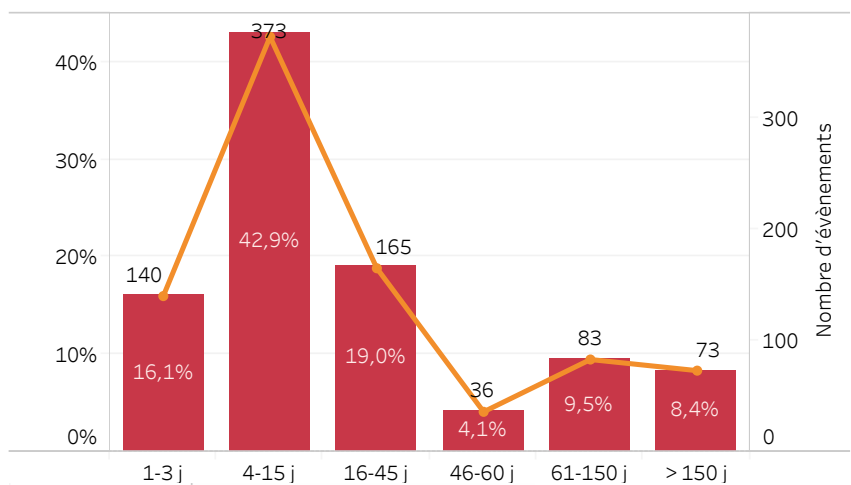
QUAND

26,4% entre 6h et 8h
19,1% entre 8h et 10h

CAUSES

Véhicule automobile : 36,4%
Pédestre : 24,2%

Répartition des accidents de trajet par tranche de durée d'arrêt





MALADIES PROFESSIONNELLES

TF : 2,4 TG : 0,4

1 879 évènements

62,4% avec arrêt

Nombre de jours d'arrêts : 174 690 j
Durée moyenne des arrêts : 149,1 j

Taux de sinistralité
0,6%

-10% / 2022

Les plus touchés

50-54 ans

(29% des évènements)

> 15 ans

(56% des évènements)

Les maladies professionnelles résultent à la fois d'une exposition au risque mais aussi d'une durée d'exposition professionnelle qui peut dépasser une année.

38% des maladies professionnelles avec arrêt ont une durée supérieure à 150 jours.

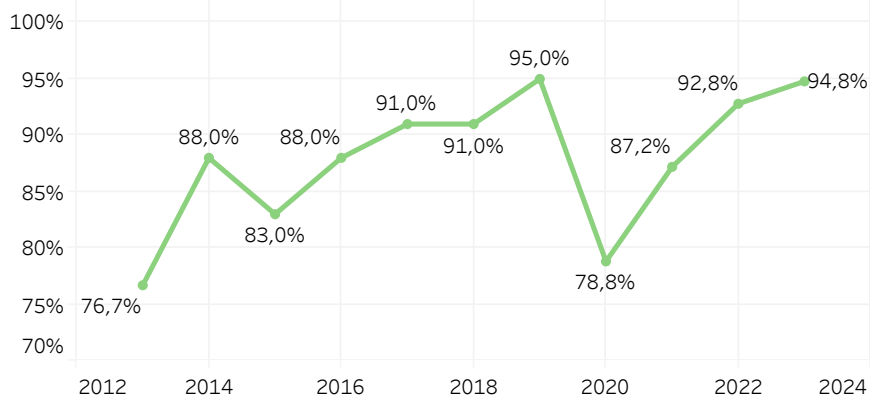
En 2023 : diminution de la part des évènements avec arrêts par rapport à 2022 (-4,0 pts).

Part des TMS dans les maladies professionnelles

#1

cause des MP en France

Les TMS représentent 94,8%
des maladies
professionnelles.



Covid

0,5% des évènements (10)

Tableau n° 57

71,8% des déclarations



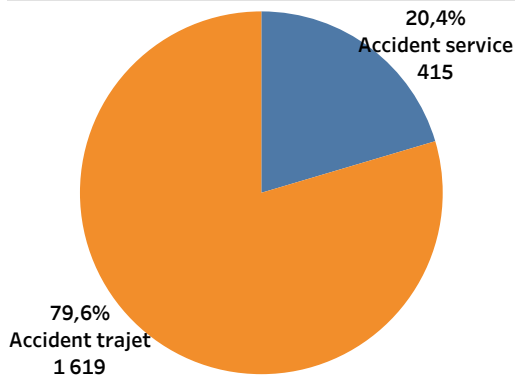
Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux 57, 69, 79, 97 et 98 "maladies" du régime général et au tableau 39 du régime agricole

Le décret n°2020-1131 en date du 14 septembre 2020 a créé un **nouveau tableau** applicable notamment aux employeurs publics et relatif aux affections respiratoires aiguës causées par une infection au SARS-CoV2 (tableau n°100).

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être **reconnue professionnelle** si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement **114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole**. A l'instar des autres années, le **tableau n°57** « affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail » est **prédominant**.

FOCUS RISQUES

Les accidents routiers



Accidents routiers : 10,2% de l'ensemble des accidents (service et trajet)

Les risques psychosociaux (RPS)

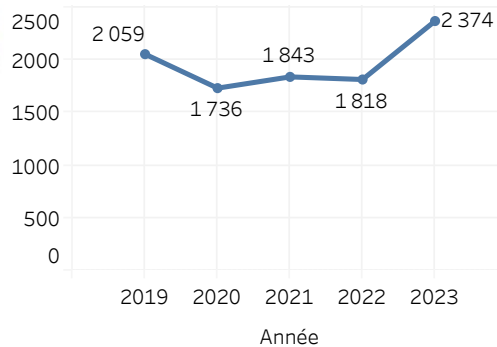


Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail. L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socioéconomique...

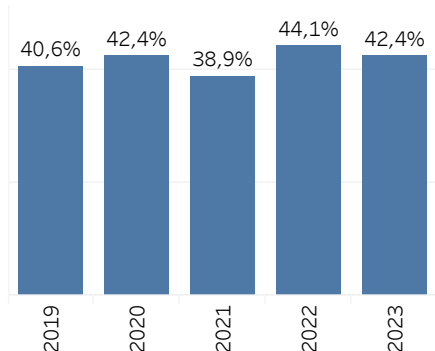


Les RPS représentent 12,9% des accidents de service.

Evolution du nombre d'évènements RPS



Part des évènements RPS avec arrêt



63% des RPS sont liés à des agressions ou des violences.

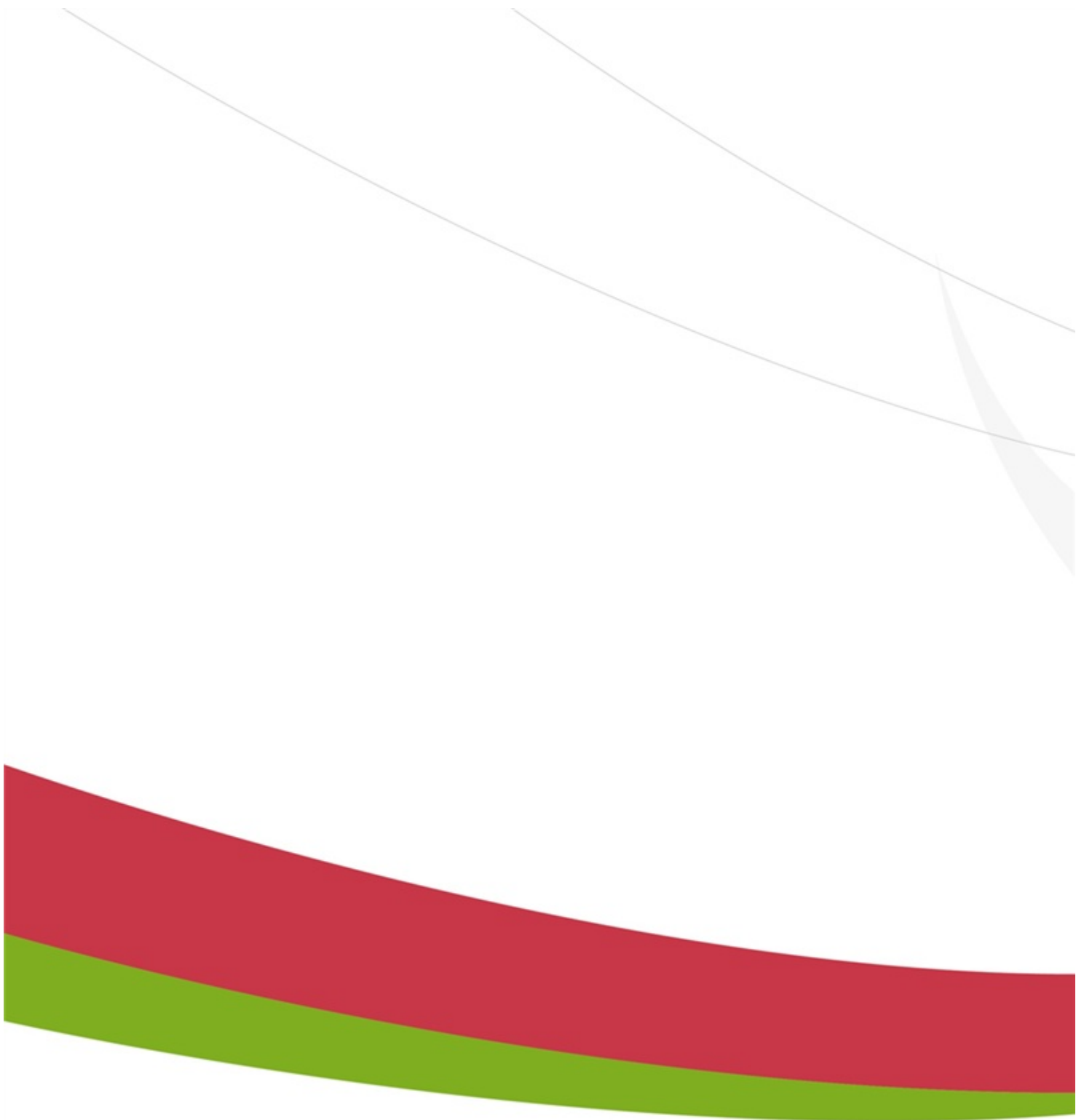
Agressions - violences

1 491 évènements générant une durée d'arrêt moyenne de 58 jours



Les violences et agressions représentent 10,6% des accidents de service*.

*Hors "non précisé"



GRUPE



Caisse
des Dépôts

Une gestion Caisse des Dépôts